



Charleville-Mézières, le mardi 18 juin 2013,

## Questions diverses pour le CDEN du mardi 25 juin 2013

Monsieur le Directeur académique,

Au vu d'un ordre du jour quelque peu réduit -la seule information de la fusion du LP et du LEGT Verlaine de Rethel !- concernant les points relatifs au second degré surtout, eu égard au vote défavorable quasi unanime (14 contre, 1 abstention) rejetant le projet de préparation de rentrée 2013 présenté lors du CDEN du jeudi 7 mars dernier, au nom des représentants FSU des personnels, je me permets de vous soumettre un certain nombre de questions diverses, pour lesquelles nous espérons vivement des réponses précises à l'occasion de cette dernière instance de l'année scolaire 2012-2013.

### Pour le second degré :

- ◆ Point sur la préparation de rentrée 2013 dans les collèges et les SEGPA (effectifs, modifications de structures, ajustements de DHG,...)
  
- ◆ Point sur les postes : où sont les 10 ETP accordés au département des Ardennes ? Alors que 4 postes ont été supprimés en collèges, 8 en lycées généraux et technologiques (pour 2 créations en LP), que 14 postes ont été neutralisés en collèges, comment M. Montebourg peut-il affirmer devant l'Assemblée Nationale qu'il n'y a « dans le département, aucun retrait d'emplois dans le second degré » ?
  
- ◆ Point sur les CSD et BMP
  
- ◆ Point sur les cas particuliers de Nouzonville, Vouziers/Le Chesne, Grandpré/Buzancy, Asfeld/Château-Porcien, Bazeilles et Givet
  
- ◆ Point sur les réunions des groupes de travail locaux et du comité de pilotage des multi sites > quand l'arbitrage de M. le Recteur, annoncé en juin, sera-t-il rendu ?

◆ Point sur les postes AED

◆ ÉCLAIR :

Bilan du programme (sur 2 ans, si possible), expérimentations, évaluation, coût,... / part modulable de la prime (hauteur, critères de son versement ?)

◆ Éducation prioritaire :

Bilan sur plusieurs années avec suivi de cohortes, nombre d'élèves, orientation, ...  
> Quelles pistes pour une redéfinition annoncée de l'éducation prioritaire ? >  
Quelle politique mise en œuvre dans le département pour la rentrée 2013 ?

#### **Pour le premier degré :**

◆ Le ministère vient d'annoncer que 30 000 emplois aidés supplémentaires seront créés à la rentrée 2013. Environ 10 000 de ces emplois auront pour mission l'aide à la direction et au fonctionnement de l'école. C'est une première réponse à la demande du SNUipp-FSU d'abonder urgemment l'aide administrative tombée en déshérence ces dernières années. Ces personnels seront recrutés entre septembre et novembre 2013. Les missions qui leur seront confiées sont élargies. Elles combineront aide administrative et aide éducative. Qu'en sera-t-il dans le département ?

◆ Concernant les rythmes, les listes des communes adoptant la nouvelle organisation hebdomadaire en 2013 et celles l'adoptant en 2014, ainsi que la mise en conformité du règlement type départemental avec le décret ont été communiquées. En revanche, les organisations hebdomadaires adoptées par chaque commune, qui doivent être validées par le DASEN, ne l'ont pas été. Qu'en est-il dans le département ?

◆ Quelles sont les propositions d'aménagement de la semaine faites par les conseils d'école et les municipalités passant en 4,5 jours et les convergences trouvées (ou pas!) par le comité de pilotage des rythmes scolaires ?

- ♦ Quelle est la gestion prévue des conséquences de rythmes hebdomadaires différents pour le service des remplaçants, des enseignants des RASED et des enseignants nommés sur les postes fractionnés ?

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à ces questions et des réponses que vous pourrez leur apporter, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur académique, l'expression de notre considération distinguée.

Pour les représentants FSU des personnels,

Madame Fuselier Karine

Copie à M. le Président du Conseil Général et à M. le Préfet